

Vision de l'école Sainte-Anne

L'école Sainte-Anne offre un milieu sécurisant, sain et stimulant, où le respect, la communication et la cohésion entre tous les individus est au cœur des interventions et des interactions. C'est un milieu où l'élève sera en mesure d'actualiser son plein potentiel en étant actif dans ses apprentissages. Une école où il fait bon vivre!

Mission de l'école Sainte-Anne

L'école Sainte-Anne a pour mission d'offrir des services éducatifs favorisant le développement global des élèves, autant du régulier que des classes spécialisées, dans un milieu de vie bienveillant et harmonieux, par le biais de différents projets tels la promotion des saines habitudes de vie et des activités culturelles variées, et où tous les acteurs de l'école sont engagés dans une vision commune.





École Sainte-Anne
Je prends possession de mon avenir!

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

L'école Sainte-Anne existe depuis 1957. Située dans le quartier du Vieux-Nord de Sherbrooke, elle accueille 255 élèves de la maternelle à la sixième année pendant l'année 2018-2019. Elle se spécialise dans la scolarisation des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Cette clientèle permet de créer des partenariats avec le Centre d'adaptation-réadaptation à la personne TSA ainsi que les Services de santé de l'Estrie.

Notre milieu est dynamique et croit en la réussite de tous. Nous investissons notre temps, notre énergie et notre budget afin de favoriser l'engagement, la persévérance et l'épanouissement de nos élèves.

Notre école a également la chance d'avoir des parents et du personnel très impliqués. La fondation (Les amis(es) de l'école Sainte-Anne) ainsi que l'organisme de participation des parents (OPP) sont des partenaires exceptionnels.

C'est avec une équipe qui croit à l'investissement de soi, à la personnalisation des services et à l'innovation pédagogique que nous obtenons de belles réussites.

ENVIRONNEMENT

L'école Sainte-Anne est une école couvrant un territoire qui s'étend entre la rue Beckett et le boulevard de Portland du sud au nord, et de la rue Montréal au boulevard Jacques-Cartier d'est en ouest. La majorité des élèves vient à l'école à pied. Son indice du milieu socio-économique (IMSE) est de 4, 10 étant l'indice le plus défavorisé, ce qui démontre un milieu relativement aisé.

Parmi notre clientèle, 61 % de nos élèves vivent avec leurs deux parents. Les parents sont impliqués dans les activités de l'école. Pour 89 % de nos élèves, la langue maternelle et la langue parlée à la maison sont le français. Il y a peu de violence et d'intimidation à l'école, et le sentiment de sécurité des élèves est jugé satisfaisant.

Notre école compte dix classes régulières et sept classes spécialisées TSA. L'équipe du personnel de l'école compte vingt-trois enseignants, une psychologue, une orthophoniste, une psychoéducatrice, une orthopédagogue, dix éducatrices spécialisées, deux préposées aux élèves handicapés, une technicienne en service de garde, neuf éducateurs en service de garde, sept surveillantes d'élèves, deux concierges, une secrétaire et une directrice.

En ce qui a trait au taux de réussite des élèves de dernière année du 3^e cycle aux épreuves ministérielles de juin 2018, il est de 83 % en lecture, 91 % en écriture et 88 % en mathématiques. Cependant, l'équipe-école doit relever plusieurs défis pédagogiques, notamment concernant les élèves à risque et le taux de réussite aux épreuves uniques du Ministère.

DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF (PÉ) DE L'ÉCOLE SAINTE-ANNE

Afin d'élaborer le projet éducatif de l'école Sainte-Anne, tout le personnel a été mis à contribution. Un comité a également été formé dès le début de l'année scolaire 2018-2019 pour nous permettre de dresser un plan de travail de collaboration et de concertation.

De plus, les parents ont dû répondre à un sondage afin de faire connaître leur opinion sur les grandes lignes de notre PÉ (vision et mission) et leur satisfaction face aux services offerts à l'école. Enfin, les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année ont également participé à ce projet en complétant un sondage afin de connaître leur appréciation des diverses activités offertes à l'école Sainte-Anne.

Quant à sa périodicité, le projet éducatif s'échelonne sur trois ans et dès l'année scolaire 2021-2022, nous travaillerons sur l'édition 2022-2026.

ORIENTATIONS – OBJECTIFS – CIBLES

Enjeux liés à l'atteinte des objectifs	Orientations école	Objectifs CSRS	Cibles et indicateurs CSRS au 30 juin 2022 Sujets à changement en fonction des cibles du MEES	Situation actuelle moyenne CSRS Année scolaire 2016-2017	Situation actuelle de l'école 2017-2018	Objectifs ÉCOLE	Cibles et indicateurs école au 30 juin 2022
Facteurs prédictifs de la réussite	Assurer à tous les enfants d'avoir un niveau de compétence favorisant la réussite à l'entrée au primaire.	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le développement de toutes les compétences du programme de formation en portant une attention particulière à la littératie et à la numératie chez les enfants à l'éducation préscolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter de 5 % le nombre d'enfants qui répondent aux attentes des deux compétences suivantes du programme de formation : <ul style="list-style-type: none"> Communiquer en utilisant les ressources de la langue (compétence 4) Construire sa compréhension du monde (compétence 5) 	<ul style="list-style-type: none"> 79 % d'élèves obtiennent la cote A ou B 87,2 % des élèves obtiennent la cote A ou B 	<ul style="list-style-type: none"> 78,7 % d'élèves obtiennent la cote A ou B 87,2 % des élèves obtiennent la cote A ou B 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le nombre d'élèves qui obtiennent la cote A ou B dans les compétences : <ul style="list-style-type: none"> Communiquer en utilisant les ressources de la langue (compétence 4) Construire sa compréhension du monde (compétence 5) 	<ul style="list-style-type: none"> Tendre vers un taux de 83,7 % d'enfants qui obtiennent la cote A ou B à la compétence 4. Tendre vers un taux de 92,2 % d'enfants qui obtiennent la cote A ou B pour la compétence 5.
30 % des élèves qui abandonnent ont des retards scolaires Ceci est encore plus vrai lorsque l'élève est en milieu défavorisé Intervention ciblée	Porter une attention particulière aux facteurs de risque et aux facteurs de protection liés à la réussite. En s'assurant d'accorder de l'importance à tous les élèves, qu'ils soient en réussite ou en situation de vulnérabilité.	<ul style="list-style-type: none"> Accroître le nombre d'élèves* qui obtiennent un résultat supérieur à 66 % aux épreuves obligatoires du MEES en français et en mathématiques de 4^e et de 6^e année. *plus particulièrement pour les garçons, les EHDAA, la clientèle issue de l'immigration et les élèves en milieu défavorisé 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter de 5 % le nombre d'élèves obtenant un résultat supérieur à 66 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Consulter les résultats en français en 4^e et 6^e année et en mathématiques en 6^e année. 	<ul style="list-style-type: none"> Français 4^e : 74,9 % Français 6^e : 69,4 % Math 4^e : 93,8 % Math 6^e : 87,5 % 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le nombre d'élèves qui obtiennent un résultat supérieur à 66 % en français et en mathématiques de 4^e et 6^e année. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour les disciplines suivantes, voici quelle sera la proportion des élèves qui auront un résultat supérieur à 66 %. Tendre vers : <ul style="list-style-type: none"> 79,9 % des élèves* obtiennent un résultat supérieur à 66 % en français de 4^e année en 2021-2022 aux épreuves du MEES. 74,4 % des élèves* obtiennent un résultat supérieur à 66 % en français de 6^e année en 2021-2022 aux épreuves du MEES. 94 % des élèves* obtiennent un résultat supérieur à 66 % en math de 4^e année en 2021-2022 au sommaire des trois étapes. 92,5 % des élèves* obtiennent un résultat supérieur à 66 % en math de 6^e année en 2021-2022 aux épreuves du MEES.

		<ul style="list-style-type: none"> • Accroître les résultats de tous les élèves dans les compétences en français écriture aux épreuves obligatoires du MEES. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un taux de réussite supérieur à 95 % en 6^e année. • Augmenter le taux de réussite de 4^e année de 4 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • 94,5 % • 90 % 	<ul style="list-style-type: none"> • 91,3 % • 90,6 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Rehausser le niveau de compétence en littérature des jeunes. • Rehausser le niveau de compétence en écriture dans les critères suivants : adaptation à la situation d'écriture et le respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tendre vers une augmentation de 3,2 % du taux de réussite aux épreuves de 6^e année en français écriture en 2021-2022 pour obtenir un résultat de : Écriture 6^e année : 94,5 % • Tendre vers une augmentation de 3,4 % du taux de réussite aux épreuves de 4^e année en français écriture en 2021-2022 pour obtenir un résultat de : Écriture 4^e : 94 %
		<ul style="list-style-type: none"> • Accroître les résultats de tous les élèves dans les compétences en français lecture aux épreuves obligatoires du MEES. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le taux de réussite de 6^e année de 4 % ou dépasser 95 %. • Augmenter le taux de réussite de 4^e année de 4 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • 90 % • 88,5 % 	<ul style="list-style-type: none"> • 83,3 % • 84,4 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Rehausser le niveau de compétence en lecture dans les critères suivants : • Comprendre les éléments significatifs d'un texte, justification pertinente des réactions à un texte et le jugement critique sur des textes littéraires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tendre vers une augmentation de 4 % du taux de réussite aux épreuves de 6^e année en français lecture en 2021-2022 pour obtenir un résultat de : Lecture 6^e année : 87,3 % • Tendre vers une augmentation de 4 % du taux de réussite aux épreuves de 4^e année en français lecture en 2021-2022 pour obtenir un résultat de : Lecture 4^e année : 88,4 %
		<ul style="list-style-type: none"> • Accroître les résultats de tous les élèves dans les compétences « résoudre » en mathématiques aux épreuves obligatoires de 6^e année du MEES. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le taux de réussite de 2 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • 88,8 % 	<ul style="list-style-type: none"> • 83,3 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Amener les élèves à développer davantage ces critères selon les priorités suivantes : 1) La manifestation, oralement ou par écrit, de la compréhension de la situation-problème; 2) La mobilisation correcte des concepts et processus requis pour produire une solution appropriée; 3) L'explicitation (orale ou écrite) des éléments pertinents de la solution. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tendre vers une augmentation de 2 % du taux de réussite aux épreuves de 6^e année en math « résoudre » en 2021-2022 pour obtenir un résultat de : Résoudre 6^e année : 85,3 %

		<ul style="list-style-type: none"> • Accroître les résultats de tous les élèves dans les compétences « raisonner » en mathématiques aux épreuves obligatoires de 6^e année du MEES. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le taux de réussite de 5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • 82,3 % 	<ul style="list-style-type: none"> • 91,7 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le niveau de compétence chez les élèves dans les critères suivants par ordre de priorité : 1) L'analyse adéquate de la situation d'application; 2) L'application adéquate des processus; 3) La justification correcte d'actions ou des énoncés à l'aide de concepts et de processus mathématiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tendre à maintenir à 91,7 % du taux de réussite aux épreuves de 6^e année en math « raisonner » en 2021-2022. Raisonner en 6^e année 91,7 %
La reconnaissance de nos actions par la population	<p>S'assurer que nos actions sont connues et reconnues pour favoriser un climat sain et sécuritaire pour tous.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que chaque établissement mette en place annuellement des actions favorisant le civisme, la citoyenneté numérique, l'inclusion sociale, la bienveillance et la prévention de la violence et de l'intimidation, et s'assure que chaque élève participe à au moins une activité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le nombre d'activités. • 100 % des adultes et des élèves se sentent en sécurité à l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une moyenne de 16 actions annuelles par établissements • Questionnaire de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> • Sur un échantillonnage de 82 élèves de la 4^e à la 6^e année, 96 % se sentent en sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place annuellement une programmation d'activités favorisant le civisme, la citoyenneté numérique, l'inclusion sociale, la bienveillance et la prévention de la violence et de l'intimidation en collaboration avec l'équipe-école, les parents et les partenaires externes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tendre vers un sentiment de sécurité de 100 % chez les élèves de l'école. • Une programmation annuelle est élaborée.
L'équilibre dans les différentes activités de saines habitudes de vie	<p>Encourager et promouvoir les saines habitudes de vie dans tous les établissements</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que chaque établissement poursuive ses efforts dans la promotion d'un mode de vie équilibré tant au plan physique que psychologique, tel que prévu dans la Politique portant sur les saines habitudes de vie de la CSRS. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter de 40 % le nombre d'écoles qui atteint l'objectif de 60 minutes d'activité physique par jour. 	<ul style="list-style-type: none"> • 13 écoles primaires 	<ul style="list-style-type: none"> • 10 actions 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre nos efforts dans la promotion d'un mode de vie équilibré, tant au niveau physique que psychologique, tel que prévu dans la Politique portant sur les saines habitudes de vie de la CSRS. 	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque année, un aspect des saines habitudes de vie (traduit par plus d'une action) est traité collectivement de la maternelle à la 6^e année (classes régulières et spécialisées TSA).

Le présent projet éducatif est le fruit d'un travail de concertation entre tous les acteurs du milieu (direction, personnel enseignant, personnel du service de garde, personnel professionnel, élèves et parents). Il a été adopté au Conseil d'établissement de l'école le 6 juin 2019.

- Les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) seront transmis à nos élèves du 3^e cycle afin de faire connaître notamment les parcours de la formation professionnelle.
- Les contenus en sexualité seront également enseignés à tous les niveaux.